

x x

AFFAIRE N°25 - Augmentation de l'effectif de deux postes d'Ingénieur Divisionnaire.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Devant le nombre et l'importance de plus en plus grands des affaires traitées par les différents services techniques de la ville qui nécessitent un encadrement par des techniciens qualifiés, je vous demanderai de bien vouloir m'autoriser à augmenter l'effectif de :

- deux postes d'Ingénieur Divisionnaire.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x x
x x

Approuvé
Saint-Denis, le 3 novembre 1976
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: Patrice HAGNIER
Pour copie conforme
Le chef de Bureau délégué
J. LA COSTE